



**Laure Njitap Fotso a fait une sortie en sa qualité qu'administratrice principale des biens familiaux pour recadrer son frère Yves Michel Fotso qui, dans un texte volumineux publié ce 11 mars, a cru devoir apporter sa contribution pour apaiser les esprits de la famille complètement divisée depuis la mort du Patriarche Fotso Victor.**

**237actu propose à ses lecteurs la sortie d'Yves Michel Fotso et la réaction de l'épouse de l'ex international camerounais Gérémi Njitap Fotso.**

***Mes chères belles-mères, à la grande famille de feu FOTSO Victor,***

*Jusqu'à présent j'avais espéré une prise de conscience de ceux qui se sont arrogés le rôle de guides et protecteurs des veuves et des orphelins, j'avais espéré qu'en entendant vos cris et vos pleurs, qu'ils allaient se ressaisir en octroyant à ceux dans le besoin le minimum pour poursuivre déceimment leurs études et aux veuves le nécessaire pour vivre normalement,*

*Je suis resté loin de tout le débat et de tout ce qui s'est passé après la décision unilatérale de ceux-là d'enterrer précipitamment notre père sans l'accord ni la*

*présence de la majorité !!!*

*J'ai mes propres soucis de santé, mais également administratifs, il m'est donc assez difficile, malgré les cris de détresse qui ne cessent de me parvenir, de pouvoir valablement apporter ma contribution pour apaiser les esprits,*

*Pour le moment je ne suis pas en mesure de me joindre à vous physiquement pour mener ces batailles, **mais je ne remercierai jamais assez, le Bon Dieu et le Président BIYA grâce auxquels j'ai pu de justesse être sauvé et être encore aujourd'hui en vie** en gardant, heureusement, à défaut des facultés physiques entières, au moins la totalité de mes capacités intellectuelles, c'est donc principalement avec des conseils que je contribuerai à la bataille pour la manifestation de la vérité et la restitution des biens dont on essaye de vous dépouiller.*

*Malheureusement l'accélération de la dégradation du traitement de la famille par ceux qui se sont attribués cette responsabilité me fait énormément de peine (paiement avec plusieurs mois de retard et avec discrimination de la ration des veuves, réduction drastique des frais des enfants mineurs et des universitaires sans même en assurer le paiement régulier, groupe électrogène non fonctionnel à la résidence et les veuves qui doivent aller puiser de l'eau à Proleg etc..)*

*Les derniers événements en date qui m'obligent à officiellement sortir de ma réserve sont*

*1-Le décès soudain de notre sœur Suzie,*

*2- L'inculpation du Notaire instrumentaire du testament de feu FOTSO Victor pour faux*

*dans un acte, d'usage de faux et de complicité par rapport au prétendu testament de notre père*

*3-Les doutes légitimes et justifiés sur l'authenticité du testament dont la trace reste introuvable dans les registres du Notaire,*

*4-L'annonce que ceux qui se prétendent administrateurs des biens de la succession sont allés détruire les constructions d'une des veuves Fotso Victor sur la plantation en déclarant que celle-ci comme tous les terrains de FOV ont été cédés à Mme Ndjitap de son vivant par Monsieur Fotso Victor, y compris semblerait-il PROLEG et SAFCA...*

*5-L'annonce de ce que la veuve ayant subi la destruction de son bien n'est autre que la mère de celui qui a été désigné sur le testament litigieux comme successeur et que ce dernier n'a pas jugé utile d'officiellement se désolidariser des actions de ses acolytes qui tirent leur autorité du même testament contesté,*

*J'ai peut-être eu quelques différends avec notre père dans les dernières années de sa vie, mais personne de vous ne peut prétendre ignorer que celui qui a été le plus proche de lui sur le plan professionnel et familial c'est moi, celui qui a le plus travaillé à ses*

*côtés pour faire fructifier et préserver ce qu'il avait bâti c'est encore moi !!!*

*Il m'est revenu que certains de mes cadets prétendent que Papa aurait déclaré en 2015 que j'aurais remplacé son nom par le mien dans certaines sociétés et qu'il faudrait que je restitue ces actions avant de pouvoir réintégrer la famille, ce qui est surprenant c'est que contrairement aux faits relatés aux points 2, 3, 4 et 5 ci-dessus qui sont prouvés, personne à ce jour n'est en mesure d'apporter le moindre élément sur les sociétés et les actions que je suis sensé m'être indûment approprié, ni même indiquer le montant qui serait en cause; alors que par ailleurs certains membres de la famille affirment que lors de ses derniers séjours à Bandjoun après la vente de l'immeuble de La Chapelle à Paris, notre père n'aurait eu de cesse de répéter qu'après sa mort, Si Michel venait à leur proposer son aide, qu'il fallait l'accepter de bon cœur..,*

*En ce qui concerne la situation actuelle du patrimoine familial, si ceux qui ont pris les commandes à partir de 2011 ont apporté ne serait-ce qu'une seule pierre pour augmenter la valeur du patrimoine de la famille FOTSO Victor qu'il nous la présente, par contre c'est tellement facile de se vanter d'avoir aidé Papa à se soigner et poursuivre ses œuvres sociales en n'ayant pourtant en réalité fait entrer de l'argent dans les caisses qu'en bradant tous les actifs que j'avais aidé notre père à justement préserver pour assurer le soutien financier de ses épouses et sa progéniture après son départ pour l'au-delà.*

*Pour ceux qui doutent de mon apport dans la construction et la préservation du patrimoine familial, il vous suffit de consulter Monsieur Daniel KAPSSU Expert Comptable, ami de feu FOTSO Victor et commissaire aux comptes de toutes ses sociétés pendant plus de 35 ans jusqu'à ce que dans les années 2013 il commence à être évincé et remplacé dans les sociétés par des fidèles à ceux qui ont aujourd'hui manipulé les comptes pour s'approprier tout le patrimoine familial...*

*Si j'avais agi comme ceux-là, pensez-vous vraiment qu'ils auraient pu encore trouver quelque chose à vendre après mon exclusion en fin 2010? Laquelle exclusion faut-il le rappeler n'était pas de par la volonté du fondateur, mais pour un cas de force majeure sans aucune relation avec ma gestion parfaitement exemplaire des sociétés familiales ???*

*Je vous le redis, j'ai travaillé pendant des années à préserver et faire prospérer ce que notre père a bâti, j'ai même eu l'honneur de créer et moderniser certaines sociétés contrairement à ceux qui aujourd'hui prétendent avoir accompagné notre père durant les 10 dernières années de mon absence et qui je le répète n'ont en fait rien matérialisé, rien mis de côté pour le futur des épouses et des cadets, et plutôt se sont appropriés tout ce qui avait la moindre valeur...*

*Ils n'ont fait que tout vendre, tout liquider, alors que moi je faisais tout pour préserver et renforcer au maximum le patrimoine de la famille et je ne veux pas me jeter des fleurs, mais la mort de Suzie, bien plus jeune que moi, m'interpelle et m'oblige à me rendre compte que mon passage sur cette terre approche de son terme et que je ne dois donc pas rester là sans rien faire, amorphe dans mon lit de malade au risque de regretter plus*

*tard de n'avoir pas fait ce que mon devoir de fils en mémoire de son père se devait de faire quelqu'un soient les conséquences à titre personnel, chacun doit assumer ce qui semble être son destin aussi positif ou négatif sort-il..*

*Suzie est morte, je ne sais pas avec quelle rapidité mon tour viendra et je ne peux donc plus rester là à me lamenter sur mon sort en restant sourd aux pleurs, cris et souffrances de mes cadets et leurs mamans !*

*C'est donc, je pense légitimement au vu de la pagaille qui règne désormais dans la famille que je me dois de prendre la parole, sans bien évidemment, malheureusement, pouvoir être physiquement avec vous, mais en tout cas déjà présent au travers de ce message Les événements ci-dessus cités, qui ne sont pas exhaustifs ne pouvaient plus me permettre de rester de marbre avec surtout le malheureux décès de notre sœur Suzie, lequel a probablement été précipité par le stress lié à la disparition et la gestion des obsèques du patriarche.*

***Ce décès, à la suite de celui de notre père m'interpelle inexorablement parce que si Papa lui était âgé et malade, Suzie elle était plus jeune que moi et apparemment également en meilleure santé que moi, c'est-à-dire que je me dois dès à présent d'intégrer le fait, non seulement que mon départ est proche, mais aussi que je peux partir à tout moment et je ne dois plus et ne peut plus reporter à plus tard ce que j'ai dans le cœur par rapport à cette grande famille à laquelle, vaille que vaille, j'appartiens et que je ne peux voir dépérir sans tout au moins agir pour pouvoir dire à Papa, lorsque je le retrouverai : .. tu vois Papa, malgré la situation qui était mienne, malgré ce que certains des nôtres m'ont fait subir, malgré les inévitables représailles dont je ferais l'objet après mon implication, malgré qu'on était éloigné de moi dans les derniers temps de ta vie sur cette terre, L'amour de la famille que tu m'as inculqué, est demeuré plus fort que l'égoïsme dans lequel les épreuves que j'ai traversées auraient pu et dû m'emmener.***

*Alors que le successeur qui avait été saisi depuis bientôt 2 mois pour donner son accord ou non d'enterrer Suzie dans le caveau familial de Mbo, est resté étrangement silencieux en ne semblant pas vouloir ou pouvoir prendre une décision, tous les événements ci-dessus cités se sont succédés et nous démontrent que:*

*– Le successeur déclaré refuse ou ne peut assumer ses responsabilités et a abandonné le corps de Suzie à la morgue,*

*– Le successeur déclaré démontre son manque de leadership en étant incapable de réagir avec fermeté à l'acte ignoble que les auto déclarés administrateurs ont posé en détruisant les biens de la présumée reine mère c'est-à-dire sa propre mère,*

*– Le successeur déclaré a préféré plutôt annoncer une messe le 19 mars 2021 en mémoire de notre regretté père dans ce cafouillage ambiant où les éléments de preuves de la falsification du testament sont désormais connus, cela remettant automatiquement sa propre légitimité en question,*

– Comment pense-t-il pouvoir réunir ensemble dans un même lieu des membres de cette famille où les uns détournent à leur profit le patrimoine familial, ne versent pas leurs dus aux veuves et orphelins, se permettent d'aller détruire les constructions des autres etc... sans au préalable avoir convoqué un grand conseil de famille pour préalablement réconcilier les uns et les autres ???

– Comment donc est-ce possible d'envisager de faire une quelconque cérémonie commémorative voir même des funérailles dans cette résidence FOTSO Victor alors donc que non seulement nous découvrons que le testament serait tau, que partie des biens de notre père a été détourné au profit de la prétendue administratrice principale et également que non contente de ne pas verser depuis des mois la ration des veuves, argent de poche des mineurs et les scolarités et rais des enfants universitaires, cette dernière trouve sans difficultés les moyens financiers pour acheminer sur un porte-char un Caterpillar jusqu'à la plantation avec pour seul objet la destruction du peu de bien que certaines épouses se sont débrouillées à bâtir du vivant de leur époux ???

Dans ce contexte permettez-moi de vous dire que selon moi, il est impossible est inadmissible qu'une quelconque messe ou cérémonie puisse être organisée dans la résidence Fotso Victor (même pas les obsèques de votre fille, notre sœur Suzie)

– tant qu'on n'aura pas remis un peu d'ordre dans le désordre volontairement créé par l'administratrice principale et ses lieutenants,

-tant qu'on n'aura pas régularisé la totalité des arriérés de ration des veuves

– tant qu'on n'aura pas payé l'argent de poche des enfants mineurs et reversé aux enfants universitaires ce qui leur est dû, et bien sûr aussi, au vu des éléments de preuves de la falsification du testament.

**Tant qu'un conseil de famille (éventuellement sous l'égide du Roi des Bandioun réunissant physiquement et/ou par délégation au moins les 23 de la famille ne ce sera pas tenu pour désigner les vrais administrateurs des biens et le vrai successeur sans pour autant exclure la possibilité de confirmer Si la minorité va dans ce sens, celui dont le nom été mentionné dans le testament litigieux**

D'ores et déjà je tiens a dire a celles des veuves qui n'ont pas encore vendu leurs âmes a la prétendue administratrice principale que même si les magistrats lui ont souvent donné raison jusqu'à présent, même si par 'utilisation abusive des ressources financières de notre défunt père elle tente de faire imposer par la force son diktat, les actes d'appropriation des biens du défunt à son seul profit, la destruction des biens des veuves qu'elle est sensée protéger et les dernières découvertes de tarification des documents relatifs au testament obligeront maintenant mêmes les plus sceptiques à reconnaître au fond d'eux-mêmes a défaut de le taire en public, qu'elle a non seulement floué son pauvre vieux Papa dans les dernières années de sa vie, mais eux tous avec, et le pauvre Fô Ngniap Ngun doit se retourner dans son cercueil en découvrant le vrai visage de sa fille chérie...

***La résidence FOTSO Victor appartient de droit aux veuves qui résident. Personne, pas même les forces de L'ordre ne peut venir vous dire qui peut entrer et qui ne doit pas entrer encore moins Pune de vos filles déjà partie en mariage et qui ne résidait même pas dans la concession du vivant du Patriarche.***

*Donc si vous vous décidez à suivre mes conseils, vous devez interdire toute cérémonie à Mbo tant que la majorité des problèmes ci-dessus rappelés n'aura pas été solutionnée et / ou qu'un conseil de famille ne se sera pas tenu avec au moins les 2/3 de présents et représentés.*

***Si vous estimez que mon intervention est légitime et nécessaire, je vous demande de me donner ce mandat clair et sans équivoque pour vous guider, pour guider cette famille égarée jusqu'à ce que les mandataires que j'aurais désignés fassent convoquer dans les meilleurs délais ce grand conseil de famille indispensable et inévitable, de préférence sous l'égide du Roi des Bandjoun et au pire au travers de la justice !!!***

*Lucie Waffo Fotso l'aînée des enfants du Patriarche a démontré depuis le 19 mars 2020 son manque d'empathie et son égoïsme, dès lors elle a perdu la crédibilité du droit d'aînesse auquel elle aurait pu se rattacher pour jouer un rôle dans la réconciliation que j'appelle de mes vœux (j'espère pour elle qu'elle n'essaiera pas de m'attaquer pour m'éviter d'avoir à faire des révélations sur ce que notre défunt père, elle et moi-même savons la concernant...)*

*Roger Fotso est l'aîné des garçons de feu FOTSO Victor, je lui ai demandé de quitter Dubaï et de rentrer au Cameroun à Bandjoun pour être mon porte-parole et me représenter si la majorité des veuves acceptent par écrit mes propositions du point A-*

*Cependant au cas où Roger venait à être indisponible ou en désaccord avec les objectifs que j'ai fixés où à ne pas être présent et rester au Cameroun jusqu'au rétablissement de la vérité où de la tenue du Conseil de famille, je demande dès à présent à Valery Fotso et John Fotso de l'assister et le cas échéant si nécessaire de le remplacer toujours en respectant la ligne directrice qui a motivé mon intervention aujourd'hui !*

***«Votre» Michel valétudinaire à Rabat***

***Ywes Michel FOTSO (SOUOP So Fô Mkreu)***

-----

-----

*« Ma présente intervention a pour objectif premier de te rappeler que tout fait où tout acte dont la finalité est de porter atteinte à la mémoire cinglante , claire et franche en retour. C'est donc en considération de cet engagement que je t'adresse la présente réponse dans le but de rassurer ceux qui doutent , d'encourager pour qui la mémoire de papa doit rester indemne de la moindre égratignure et de renvoyer les éternels pleurnichards , imbus de leur petite personne, à un exercice d'introspection afin qu'ils méditent le privilège de porter seul, incontestable et vrai patrimoine qu'il nous a légué : le nom de notre feu père »*

**Laure Njitap Fotso**

---